

**Allocution prononcée par le maire de Zimmerbach le 20 avril 2022 à l'occasion des
obsèques de M. Jacques Muller, maire honoraire**

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs,
Chère Régine,
Chère Sophie, cher Boris,
Chère Léna,

Je mesure aujourd'hui la peine qui est la vôtre. Ce jour est un moment douloureux pour tous les habitants de Zimmerbach. Chacun sait, en effet, que Jacques a été, pendant deux décennies, un serviteur dévoué de la commune et de ses habitants.

J'aimerais ici, en quelques mots, témoigner, au nom de mon conseil municipal, des élus qui ont œuvré avec Jacques, du personnel communal, du personnel périscolaire et, plus généralement, de la commune, la reconnaissance de Zimmerbach envers son maire honoraire, Monsieur Jacques Muller.

De 2001 à 2008 comme conseiller municipal, de 2008 à 2014 comme adjoint au maire puis, de 2014 à 2021 comme maire et, enfin, de 2021 à 2022 comme conseiller municipal, Jacques aura servi Zimmerbach et ses habitants pendant plus de vingt ans. Lors de ces différents mandats, Jacques a œuvré quotidiennement pour le bien de la commune et de ses habitants. Cette action a été marquée par de nombreuses réussites.

Les deux réalisations les plus visibles et les plus importantes de son « septennat » de maire de Zimmerbach sont sans nul doute l'aménagement du parvis de l'église et la construction de la salle du Hohnack. Je suis d'ailleurs très heureux que nous ayons pu, en présence de Jacques, de ses proches, des conseillers municipaux avec lesquels Jacques a travaillé et des grands élus du territoire, inaugurer cette salle il y a un mois mais aussi, à cette occasion, rendre hommage à Jacques de son vivant en demandant au préfet de lui remettre la médaille départementale. Sa pudeur et son refus des honneurs le rendaient, je dois le dire, réfractaire à l'idée d'être ainsi mis à l'honneur mais je crois que c'était la moindre des reconnaissances. Cette salle est la marque du sens de l'intérêt général de Jacques puisqu'elle bénéficie aux activités communales, certes, mais aussi à l'école, au périscolaire, aux associations et aux habitants.

La refonte du parvis de l'église est une autre trace durable du mandat de Jacques : elle embellit considérablement le cœur du village, rend l'église accessible aux personnes à mobilité réduite et confère à l'église et au monuments aux morts, toute la solennité que méritent, respectivement, la maison de Dieu et les soldats morts pour la France.

Notons que ces réalisations ont, de même que l'extinction de l'éclairage public la nuit, chacune été précédées de concertations avec la population et les riverains, preuve de l'esprit de dialogue et de concorde qui animait Jacques.

D'autres réalisations, peut-être moins emblématiques mais au moins aussi importantes pour le quotidien des Zimmerbachois, ont également abouti sous le mandat de Jacques : les nombreux aménagements de voirie (pensons à la rue de la chapelle ou à la rue du Tokay), la création de

parkings, la réfection des courts de tennis, la création d'un local pour les associations ou encore l'organisation d'une journée citoyenne.

Parmi ses missions, celle que Jacques affectionnait le plus était sans doute la présidence du périscolaire, le SIVU « Les lutins du Hohnack ». D'ailleurs, le périscolaire, comme l'école, a été constamment soutenu sous sa présidence : pensons au renouvellement du parc informatique, à la rénovation de l'équipement scolaire et à l'instauration d'un accueil pour les enfants à partir de 7h30. Mais ce dont se souviennent et se souviendront l'équipe du périscolaire et les enfants, ce sont les nombreuses fois lors desquelles Jacques a pallié l'absence d'un membre de l'équipe au pied levé et a lui-même servi à manger aux enfants. Preuve que cette mission lui tenait à cœur, même après avoir démissionné de son mandat de maire il a souhaité rester président du SIVU.

Ces réalisations constituent d'ores et déjà l'héritage que laisse Jacques à la commune et dont bénéficie concrètement l'ensemble de la population au quotidien. Naturellement, elles n'auraient pas été possibles, Jacques en était le premier conscient, sans le concours des élus et du personnel avec lesquels il a travaillé et aimé travailler. D'ailleurs, constituer et animer une équipe était une de ses plus belles qualités.

J'aimerais ainsi ici rendre hommage à l'homme derrière le maire.

Ce qui m'a d'emblée marqué lorsque j'ai commencé à travailler avec lui en tant que premier adjoint était certes sa capacité à identifier des profils complémentaires, son inclinaison à valoriser ceux qui l'entouraient et à leur laisser une pleine autonomie dans la conduite des projets. Il accordait aussi une attention constante au bien être des membres de l'équipe.

Qu'il me soit ici permis une anecdote. Lorsque j'étais son premier adjoint et que je lui proposais des projets dont il pressentait qu'au-delà même de leur pertinence, leur concrétisation supposerait une charge de travail supplémentaire pour Rosalie et Magali, les deux autres adjointes, il me disait : « attention, n'oublie jamais que moi, je suis retraité, que toi, tu n'as pas encore de famille, mais que Rosalie et Magali ont un travail et une famille et que je m'en voudrais profondément si un surcroît de travail municipal entraînerait un problème dans leur travail ou dans leur famille. » Ce jour, j'ai saisi la discrète mais réelle bienveillance de Jacques, dont j'ai bénéficié au premier chef et pour laquelle je suis infiniment reconnaissant.

Depuis janvier 2021 et l'annonce de sa maladie, j'ai également découvert un homme très sage devant la maladie. Jacques a en effet été sage, dans un premier temps, en ménageant son combat contre la maladie et l'exercice, certes difficile, de son mandat de maire. Dans un deuxième temps, voyant que la maladie l'empêchait d'exercer pleinement son mandat et que le combat contre elle requerrait toutes ses forces, il a eu la sagesse de se retirer. Dans un troisième et dernier temps, je peux vous dire à quel point il a également été sage devant la perspective de la mort, puisqu'il m'en parlait, lors de nos discussions ce début d'année, de façon lucide, réfléchi et, finalement, apaisée.

Ces derniers jours, en réfléchissant aux actions de Jacques et en me remémorant des souvenirs, une phrase du *Journal d'un curé de campagne* de Bernanos m'est revenue à l'esprit, car elle illustre je crois bien le sacerdoce municipal de Jacques : « *les petites choses n'ont l'air de rien mais elles donnent la paix. Derrière chaque petite chose il y a un ange* ». Je crois en effet que l'action de Jacques a été marquée par un souci de s'engager avec

dévouement pour la commune sans jamais discriminer les tâches gratifiantes de celles qui, *a priori*, l'étaient moins : je pense au service à la cantine ou encore au débarras des rues après des coulées de boues.

Chère Régine,
Chère Sophie, cher Boris,
Chère Léna,

Permettez-moi de vous présenter, au nom de la commune de Zimmerbach, du conseil municipal et des agents municipaux, toutes mes condoléances. Nous nous associons pleinement à votre peine. Avec vous, depuis vendredi, c'est tout Zimmerbach qui est frappée par le deuil.